

BAREME DES HONORAIRES TRANSACTION

De	1 000 €	à	2 000 €	2 500 €	TTC
De	2 001 €	à	50 000 €	10 %	TTC
De	50 001 €	à	80 000 €	8%	TTC
De	80 001 €	à	120 000 €	7%	TTC
De	120 001 €	à	200 000 €	6%	TTC
De	200 001 €	à	400 000 €	5%	TTC
De	400 001 €	et	plus	4%	TTC

**BATIMENTS INDUSTRIELS OU COMMERCIAUX
DOMAINES AGRICOLES OU FORESTIERS**

10% TTC

**FONDS DE COMMERCE
CESSION DE DROIT AU BAIL**

10% TTC

ESTIMATION FORFAIT 150 € TTC SOIT 125 € HT SELON TVA EN VIGUEUR.

LES HONORAIRES D'AGENCE SONT INTEGRALEMENT A LA CHARGE DU VENDEUR.

A compter du 9 mars 2018, annule et remplace le précédent barème.

Nos honoraires sont exclusivement à la charge du vendeur.

HONORAIRES LOCATION LOI ALUR

**8 € TTC MAXIMUM LE M² HONORAIRES LOCATION A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE ET DU LOCATAIRE
MISE EN LOCATION CHARGE BAILLEUR.**

**3€ TTC LE M² ETAT DES LIEUX HONORAIRES A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE ET DU LOCATAIRE
REALISES PAR TOURDIAT IMMOBILIER DE MANIERE CONTRADICTOIRE AVEC LES 2 PARTIES
SUIVANT TVA EN VIGUEUR.**

N° CARTE PROFESSIONNELLE 1163 T 10 PREFECTURE DU GARD

Siège social : 74-76 avenue Georges POMPIDOU – 30900 NIMES

Tel : 04.66.05.59.89 – Fax : 04.66.05.59.90 – Email : immobilier@tourdiat.com

Carte professionnelle transaction n°1163T10 délivrée par la préfecture du Gard.

Garanties financières accordées par la Caisse de Garantie de l'Immobilier GALIAN 89 rue de la Boétie 75008 Paris - Contrat n°42484D
SARL au capital de 8000 € - RCS Nîmes 2010 B 01253 – SIRET 523 270 726 00012 – APE 6831Z